

Grille horaire

Partie A: Domaines des disciplines selon le RRM	11eP	GYM2	GYM3	GYM4	Total
Langues					
Français (langue première)	6	4	4	4	18
Allemand (langue deux ou partenaire)	3	3	3	3	12
Anglais, italien ou latin (troisième langue)	3	3	3	3	12
<i>Part des langues par rapport au RRM</i>					34,1%
Mathématiques et sciences expérimentales					
Mathématiques	5	4	4 ¹⁾	4 ¹⁾	17
Biologie	2	2	2		6
Chimie		2	2		4
Physique			2	2	4
Informatique ³	1	2	1		4
<i>Part des mathématiques et des sciences expérimentales par rapport au RRM</i>					28,5%
Sciences humaines					
Histoire	2	2	2	2	8
Géographie	2	2	2		6
Economie et droit ³		2			2
<i>Part des sciences humaines par rapport au RRM</i>					13%
Arts					
Arts visuels ou musique	2	2	2	3	9
<i>Part des arts par rapport au RRM</i>					7,3%
Options					
Choix obligatoires	4				
Option spécifique		4 ²⁾	4 ²⁾	4 ²⁾	12
Option complémentaire			2	2	4
Travail de maturité			0,5	0,5	1
<i>Parts des options</i>					17,1%
Total des leçons hebdomadaires selon le RRM 30		32	33,5	27,5	123
Partie B: autres disciplines					
Autres disciplines obligatoires					
Sport	3	3	3	3	12
Cours interdisciplinaires				1	1
Philosophie				1	1
Total des leçons obligatoires hebdomadaires	33	35	36,5	32,5	137

Légende

Remarque générale : la formation gymnasiale dure 4 années, la première année se déroule en école secondaire, en 11P.

1) Une leçon de renforcement en mathématiques est attribuée aux OS PAM et aux OS BICH

2) Répartition des leçons, par année, selon les OS : OS AN, OS IT, OS ES (4/4/4) ; OS LA (5/5/4) ; OS PPP (4/3/4) ; OS PAM et OS BICH (4/3/5) ; OS ED et OS MU (4/4/5) ; OS AV (5/5/5)

3) Informatique et Economie et droit ont le statut de discipline obligatoire. Durant les GYM2 et GYM3s scolaires, les écoles offrent, sous leur propre régie, une introduction aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Discipline fondamentale: français langue première

Objectifs généraux

La visée la plus haute et la plus importante de l'enseignement du français comme langue première est de favoriser un rapport vivant et personnel de l'élève avec le langage, les mots et les idées, d'inciter, sans toutefois y avoir droit de regard, à la longue quête de soi, ce qui suppose un dialogue avec la vie, une interprétation constante et toujours renouvelée du vécu. Cette visée est donc essentielle et n'est pas susceptible d'être transposée en termes d'objectifs observables, mesurables et décomposables dans le temps. Toutes les compétences proposées, les savoir-faire et les attitudes souhaitées doivent être au service de cette visée fondamentale et présentés de manière à ne jamais bloquer ni dénaturer, par exemple en l'objectivant, la tâche d'appropriation des idées et de devenir-soi de l'élève.

La poursuite d'une telle visée nécessite une atmosphère de confiance et de liberté, soit en particulier pour l'enseignant, la possibilité d'inventer ses propres chemins, de recourir à des moyens, des méthodes et des contenus à chaque fois adaptés à son style personnel et aux caractéristiques de son auditoire. En langue première, il est absolument nécessaire d'avoir accès à une pédagogie ouverte, où la communication est risquée, animée par l'instance intime, disposée à la surprise.

L'enseignement des langues, en particulier celui de la langue première, entretient chez l'élève le plaisir fondamental de l'expression, développe sa capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale; il stimule sa curiosité, l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité

Il développe ses aptitudes à comprendre autrui, à s'informer et à informer, à savoir: écouter, parler, lire, écrire.

Il contribue tant à l'épanouissement de sa sensibilité "lui ouvrant les portes de l'imaginaire"¹ qu'à l'instauration d'une réflexion critique et responsable.

Il incite l'élève à la découverte des oeuvres littéraires en rendant possible le plaisir de l'interprétation et de l'appropriation personnelle du sens de l'oeuvre, et l'encourage à la lecture de toute oeuvre contribuant à son enrichissement personnel.

Explications

La finalité de l'enseignement du français peut se décrire selon quatre axes, chacun déterminant des visées d'un type particulier. L'énumération qui en est faite ci-dessous ne doit pas faire oublier que ces visées sont articulées et hiérarchisées selon les principes directeurs mis en évidence ci-dessus. Par exemple, ce qui relève de la maîtrise de la langue est au service de la communication avec autrui et de la recherche d'identité. Cette maîtrise est un objectif second qui ne saurait être défini par un point de vue pragmatique. C'est le plaisir de communiquer, l'intérêt pour ce que représentent le langage et la culture dans l'affirmation de soi et la découverte de l'autre qui doivent naturellement inciter et ouvrir à la maîtrise technique, et non la maîtrise technique qui doit être posée comme condition préalable à l'entrée dans la culture. D'autre part, les objectifs visés dans l'enseignement du français doivent tenir compte de la dimension individuelle des cheminements des élèves, renoncer à une vision des progrès comme mouvement uniforme et rectiligne, voire accepter des moments de déstabilisation.

Langue et communication

L'enseignement du français, langue première, a pour finalité l'acquisition et le développement des moyens écrits et oraux nécessaires à une maîtrise de l'expression adaptée aux multiples situations de communication, dans les études comme dans la vie sociale, culturelle, politique et quotidienne.

1 D. Pennac «Comme un roman» p.57, NRF Gallimard, 1992

La maîtrise consciente et réfléchie de la langue est activée et actualisée par un apprentissage structuré qui tient compte de toutes les activités de communication: écouter, parler, lire, écrire. Ces options pédagogiques s'inscrivent dans le renouvellement entrepris en Suisse romande dans l'enseignement du français aux divers niveaux de la scolarité obligatoire.

Cette maîtrise est une préoccupation présente dans toutes les disciplines.

Langue et pensée

L'enseignement du français ne se limite pas à l'étude de la langue dans sa fonction de communication; il lui incombe aussi de contribuer à la structuration d'une pensée informée, autonome et tolérante, par l'exercice de la réflexion, de l'analyse rigoureuse et par l'apprentissage de l'argumentation.

Langue et culture

Les oeuvres littéraires constituent le point de départ privilégié de l'enseignement du français en langue première, dans la mesure où c'est la compréhension de soi, d'autrui, du monde et de la vie qui en constitue la trame principale.

L'approche des oeuvres littéraires francophones permet de se situer historiquement et socialement dans sa propre culture, d'y participer et de s'ouvrir à d'autres mondes culturels.

Elle favorise le développement du sens esthétique par la rencontre de diverses formes artistiques et l'aptitude à l'interprétation par la sensibilisation à diverses méthodes.

Elle permet de mettre en évidence les liens qui unissent la littérature et les autres formes d'expression artistique, et l'étroite interdépendance de la forme et du contenu.

Langue et expression de soi

L'enseignement du français ne se limite pas à l'exercice des fonctions cognitives et communicatives; il lui appartient aussi de favoriser les potentialités affectives, imaginatives, inventives et créatives de l'élève.

Etre à l'écoute de soi pour se dire, s'écrire, se lire s'effectue non seulement dans la conformité au code et par la reproduction de modèles littéraires et poétiques, mais aussi par leur mise en question et leur dépassement à des fins ludiques et créatrices.

L'étude du français devient alors un lieu de détente, de découverte, de création; elle est ainsi un moment privilégié de la recherche et de l'expression de soi, par l'échange et la confrontation avec autrui dans le respect des personnes.

Objectifs fondamentaux

En langue première, les objectifs définis en termes de connaissances et de savoir-faire ne sont pas l'essentiel de la visée pédagogique. Tout en cherchant à rendre certaines attitudes possibles, l'enseignant ne pourra exiger d'en constater la présence chez l'élève, ni sanctionner leur apparente absence. Seuls peuvent être constatés et mesurés les savoir-faire, qui correspondent idéalement à des attitudes déterminées.

Connaissances

- Connaître le fonctionnement de la langue parlée et écrite dans divers contextes de communication.
- Connaître la spécificité des principaux genres littéraires, des règles formelles et des procédés rhétoriques qui s'y rattachent.
- Connaître, notamment par la lecture de textes et d'oeuvres:
 - a) certains courants et carrefours de la pensée et de l'histoire littéraire,
 - b) quelques auteurs qui s'y rattachent,
 - c) certaines conceptions de la vie et de l'homme ayant marqué l'histoire de la pensée et présentes dans le débat d'idées contemporain.
- Connaître des méthodes d'approche et d'interprétation des textes.
- Connaître des procédés d'argumentation.

Savoir-faire

- Savoir rechercher des informations diversifiées.
- Savoir structurer des informations et en faire la synthèse.
- Savoir manier la langue écrite et parlée en l'adaptant aux contextes de communication.
- Savoir communiquer des informations, des points de vue ou des convictions, oralement et par écrit, de manière personnelle, critique et vivante.
- Savoir commenter un texte de manière à en mettre en évidence la spécificité.
- Savoir défendre un point de vue de manière rigoureuse et pertinente, en appliquant des techniques argumentatives.
- Savoir utiliser activement différents genres littéraires à des fins expressives ou ludiques.

Attitudes

L'élève n'a pas à faire la preuve que ses savoir-faire correspondent à telle ou telle attitude intérieure. La présence d'un savoir-faire requis doit suffire. En revanche, l'enseignant doit veiller à ce que l'acquisition d'un savoir-faire et de connaissances soit l'occasion d'une interrogation de l'élève sur ses attitudes, lesquelles ne sauraient tomber dans le domaine de l'observable et de l'évaluable.

Comme les attitudes renvoient à la liberté de chacun, l'enseignant ne peut à leur propos qu'inviter l'élève:

- au respect de l'interlocuteur dans le dialogue: patience et fidélité dans l'écoute; ouverture à la différence,
- à la prise en charge de l'exigence de vérité: acceptation d'une démarche critique, renonciation à l'arbitraire et à l'incohérence,
- à l'ouverture à des informations et à des points de vue nouveaux,
- au courage d'émettre des messages, des points de vue personnels,
- à l'ouverture à l'insolite,
- à l'intégration de la culture dans la sphère personnelle,
- à la solidarité et à la coopération.

Annexes

Connaissances et savoir-faire attendus pour l'entrée en GYM3**Connaissances**

- Connaissance du fonctionnement de la langue (syntaxe; concordance des temps; ponctuation; ...).
- Connaissances méthodologiques (interprétation; construction d'un point de vue; ...).
- Conscience d'une perspective chronologique.

Savoir-faire

- Lire et comprendre un texte (article; poème; nouvelle; roman; théâtre; ...).
- Distinguer l'essentiel de l'accessoire (résumé).
- Manier l'abstraction.
- Prendre des notes.
- Rendre compte oralement d'un texte.
- Reconnaître les niveaux de langue.
- Distinguer le sens figuré du sens propre.
- S'interroger.
- Défendre un point de vue.
- Se corriger.

Evaluation

L'évaluation tient compte des connaissances et des savoir-faire. Elle porte sur l'écrit et sur l'oral. Elle intègre autant les aptitudes de pensée autonome que d'interprétation, d'expression ou de création.

Dans le parcours de l'élève, une place doit être accordée à une évaluation formative qui soit conforme aux considérations exprimées plus haut.

Dans le même souci de cohérence, les épreuves proposées à l'examen écrit de maturité sont, à choix, une dissertation, un commentaire critique ou une fiction.

L'examen oral consiste en une explication de texte en rapport avec une matière littéraire francophone choisie par l'élève ou avec une liste de lectures définies par l'enseignant et en lien avec la matière vue en classe les deux dernières années.

Méthodes

Le choix des méthodes relève de la responsabilité et de la liberté de chaque enseignant.

Le recours à des méthodes actives (travaux de groupes, exposés, débats, récitations, etc.) et ludiques (jouer avec les mots, écrire, interpréter oralement, mettre en scène et jouer des textes) est tout à fait approprié à la poursuite des visées et objectifs susmentionnés. De telles méthodes relèvent d'une pédagogie globale et rendent inadéquates la décomposition des objectifs dans le temps, ainsi que la séparation des divers types d'activités selon les quatre axes évoqués précédemment.

Recoupements

Tout en étant une occasion propice de rendre plus vivant le rapport à la culture, l'interdisciplinarité n'est pas un but en soi; elle doit permettre la poursuite des objectifs généraux. En particulier, l'interdisciplinarité permettra d'affiner la conscience historique, de contribuer à l'instauration d'une pensée autonome et tolérante et de développer la sensibilité artistique, tant au niveau de la réception que de l'expression. L'interdisciplinarité ne saurait être pratiquée de manière à transformer la langue première en simple instrument de communication efficace. La dimension subjective d'interpellation et de questionnement de la culture doit être présente dans les projets interdisciplinaires. L'interdisciplinarité est une occasion de prolonger les objectifs de la langue première en ouvrant l'élève à l'ensemble du monde des signes.